



## AMENDEMENT GLYPHOSATE

**« NON ! NOUS N'AVONS PAS LE POUVOIR DE FAIRE DISPARAITRE DES AMENDEMENTS, MAIS NOUS POUVONS CONTRIBUER A TROUVER DES SOLUTIONS D'AVENIR POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION. »**

*Boulogne-Billancourt, le 23 mai 2018* – Récemment, Mme Delphine BATHO a porté des accusations quant à la responsabilité des membres de l'UIPP dans l'échec de son amendement concernant l'interdiction du glyphosate. Au-delà de certains raccourcis rapides, l'UIPP s'interroge sur cette volonté politique qui cherche des responsables faciles face à l'échec de propositions qui consistent d'abord à interdire des solutions avant même d'en prévoir d'autres.

**L'UIPP a été informé du contenu de cet amendement dès lors qu'il a été rendu public.** A la suite de cette information, nos entreprises ont échangé avec certains élus de leur circonscription afin d'apporter un éclairage complet leur permettant de disposer de tous les points de vue et de se faire un avis pour prendre les décisions qui leur semblent bonnes.

Par ailleurs, il est normal que nous soyons informés des évolutions législatives et réglementaires qui encadrent notre secteur et que nos entreprises dialoguent avec les députés de leur territoire pour donner à connaître la réalité des métiers et du terrain. C'est ce qui se passe au quotidien pour tous les secteurs d'activités : santé, transports, alimentation...

**Mais, jusqu'à preuve du contraire, les entreprises ne sont pas des élus de la République, ne votent donc pas les textes en commission et nous n'avons pas le pouvoir de faire disparaître un texte d'amendement entre deux commissions. Et heureusement !**

**Par conséquent, en lieu et place d'entretenir les Français dans certains « fantasmes de complot », ne serait-il pas plus efficace de trouver ensemble de véritables solutions ?** La situation actuelle liée au glyphosate est emblématique de ce que nous soulevons avec les agriculteurs et les scientifiques depuis plusieurs mois et récemment encore pendant le SIA : on ne peut pas soustraire une solution sans en apporter une autre, on ne peut pas juste interdire sans prévoir.

Bon nombre de scientifiques publics et privés ont avoué ne pas pouvoir, en trois ans, disposer d'une solution sûre pour le citoyen, efficace pour les agriculteurs et répondant à l'un des cadres réglementaires les plus stricts au monde.

**Pour conclure, l'industrie de la protection des plantes représente aujourd'hui un coupable idéal, alors même que nous contribuons et contribuerons encore à faire évoluer les solutions de protection des cultures en mettant tous nos moyens de recherche au service d'une volonté citoyenne légitime.**

### Contact presse :

Delphine GUEY - 01 41 31 52 05 - 06 08 28 49 12 - [dguey@uipp.net](mailto:dguey@uipp.net)

Thomas Marko & Associés - 01 44 90 85 22 - [contact.uipp@tmarkoagency.com](mailto:contact.uipp@tmarkoagency.com)